



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques



L'implantation d'une procédure de dépistage systématique pour la maltraitance envers les personnes aînées dans le cadre d'une supervision clinique individuelle : est-ce possible?

Référence

Couture, M., Israël, S., Soulières, M. et Sasseville, M. (2016). L'implantation d'une procédure de dépistage systématique pour la maltraitance envers les personnes aînées dans le cadre d'une supervision clinique individuelle: est-ce possible? *Journal of Interpersonal Violence*, 1-21.

Type de texte

Format: Article scientifique
Contenu: Empirique

Thèmes abordés

Détection, intervention, maltraitance à domicile et maltraitance en hébergement

But ou question de recherche

L'évaluation de l'implantation d'une nouvelle procédure systématique de détection de la maltraitance chez les personnes aînées, laquelle vise à en améliorer ce volet de l'intervention chez les travailleurs sociaux, se trouve au cœur de la construction de cet article. Plus précisément, l'étude vise à évaluer la fidélité de la procédure, son adéquation avec le champ d'intervention des travailleurs sociaux et la faisabilité de son implantation dans le cadre de rencontres de supervision clinique individuelles.

Problématique

La maltraitance envers les personnes aînées fait l'objet de prévention par le biais de l'évaluation des facteurs de risque afin d'éviter son apparition ou d'en réduire son occurrence, entre autres parce que les personnes aînées en situation de maltraitance ne sont pas portées à recourir à de l'aide extérieure et que la détection rapide des situations de maltraitance permet d'éviter que la situation ne s'aggrave. Malgré que les professionnels œuvrant à domicile soient bien placés pour détecter et prévenir la maltraitance envers les personnes aînées, ce volet de l'intervention ne constitue pas encore une pratique bien implantée dans les établissements de soins et de services sociaux.

Méthodologie

Trois méthodes de cueillettes de données furent utilisées pour évaluer l'implantation de la nouvelle procédure. Deux entrevues avec des conseillers cliniques, ainsi qu'un groupe de discussion avec huit travailleurs sociaux furent réalisés. Puis, les enregistrements de rencontres de supervision clinique pour chacun des travailleurs sociaux participants ont servi à compléter la cueillette de données. L'analyse des données par une triangulation, un codage et l'utilisation de matrices fut réalisée afin d'évaluer la fidélité, l'acceptabilité et la faisabilité de la nouvelle procédure systématique de détection.

Résultats

Les résultats démontrent que l'outil de détection n'est pas systématiquement utilisé lors des rencontres de supervision et que lorsque c'est le cas, seulement la moitié de la procédure est respectée. C'est-à-dire que l'évaluation que l'entourage de la personne aînée se fait de la situation de maltraitance, de même que la documentation dans un plus large registre des situations de maltraitance restent négligées.

En ce qui concerne l'acceptabilité de la nouvelle procédure, et plus spécifiquement de l'outil de détection, les travailleurs sociaux considèrent que son utilité est à son apogée lorsque ce sont des professionnels moins expérimentés qui se l'approprient. Alors que les superviseurs cliniques voient cet outil comme un bon moyen de structurer les rencontres individuelles.

La faisabilité de la procédure cause quelques problèmes pour les travailleurs sociaux qui considèrent qu'elle se doit d'aller plus loin que la simple détection, par exemple en les aidant à développer des interventions centrées sur la personne durant leur supervision clinique. Selon les travailleurs sociaux, la maltraitance envers les personnes aînées se positionne à leurs yeux comme une priorité institutionnelle. Pour l'instant, cette problématique entre en compétition avec d'autres priorités décrétées par l'institution. De plus, les travailleurs sociaux réitèrent avec insistance l'importance que le temps consacré à la détection et à la prévention de situation de maltraitance soit reconnu par l'institution.

Discussion

La fidélité de la procédure se trouve démontrée par le fait que les travailleurs sociaux utilisent l'outil de détection afin de rapporter de potentielles situations de maltraitance lors de rencontres de supervision clinique individuelles. Toutefois, les travailleurs sociaux n'ont pas identifié des personnes autres que la personne aînée comme étant affectés par la situation de maltraitance lors de ces rencontres cliniques et n'ont pas documenté administrativement les situations de maltraitance par la suite.

Conclusion

La nouvelle procédure permet aux travailleurs sociaux d'augmenter l'attention portée aux signes de potentielles situations de maltraitance, en plus de leur accorder du temps pour en discuter avec leur superviseur clinique. Les résultats de cette recherche concluent que les travailleurs sociaux valorisent davantage le temps supplémentaire alloué pour réviser leur cas afin de détecter des situations de maltraitance que l'utilisation d'un outil concret à cet effet.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Pour réussir l'implantation d'une procédure systématique de détection, les auteurs mentionnent que la problématique de la maltraitance envers les personnes aînées doit être priorisée par l'établissement de soins et de services sociaux afin que du temps supplémentaire soit accordé aux professionnels pour la détecter et la prévenir. De plus, les auteurs suggèrent que les travailleurs sociaux et les superviseurs cliniques suivent une formation en détection de la maltraitance et en gestion de ces situations dans le but de raffiner leur compréhension globale de cette problématique. Dans le même ordre d'idées, ces nouvelles procédures ne devraient pas seulement concerner la détection, mais aussi les interventions reliées à la maltraitance envers les personnes aînées.

Date de réalisation de la fiche :

8 novembre 2016

